

## **Conseil municipal du 06 Novembre 2018**

*Convocation le 31 Octobre 2018*

*Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.*

*Absents : M Christian LETOVANEC, Mmes Corinne LAGUT, Julie PEYRARD,*

*Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 02 Octobre 2018*

*Secrétaire de séance : Marc LYKO*

### **Urbanisme:**

- PC pour maison individuelle en instance de refus au titre des risques Lot La Savasse Route D52
- PC déposé pour construction d'une maison individuelle chemin des Sables
- DP déposée pour construction d'une piscine Lot La Savasse Route D52
- DP déposée pour l'installation d'une antenne de téléphonie mobile quartier Desviages
- Transfert de PC pour restauration de maison individuelle avec construction d'un garage
- Demande de pièces complémentaires pour DP division de parcelle la Noyeraie

### **Voirie, Dégâts d'orages :**

Intervention Chemin du Bois des Fourches pour une remise à l'état carrossable suite à l'orage du 12 juin. Le goudronnage bicouche est en réflexion.

Les Fayolles : Arrêt de bus matérialisé sur la RD 52.

### **PLU :**

Remplacement de Anne MARTEL chef de projet au sein d'Ecostratégie pour l'élaboration du PLU par Marine DONAL.

Réunion de travail le 22 Novembre

### **CAUE : Bâtiments communaux :**

Réunion de travail le 15 Novembre

### **Délibération : Subvention aux associations**

Monsieur Le Maire expose aux conseillers municipaux que lors du vote du Budget Primitif 2018 un montant de 2500€ maximum avait été prévu au compte 6574 pour versement de subventions aux associations. Il rappelle les subventions versées l'année précédente.

Il mentionne que 4000 € ont été versés à l'association des parents d'élèves « Les Ecureuils » à hauteur de 1000 € au titre de la subvention annuelle et de 3 000 € pour la classe verte.

Il propose une liste de quelques associations qui ont demandé des subventions

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité : Par 12 pour, 0 contre, 0 abstention

- **Décide** de verser les subventions suivantes :

100 € au Club de l'Amitié de Geyssans;

400 € à l'ADMR ;

500 € AFSEP Association Française des Sclérosés en plaques

500 € à la fondation Abbé Pierre

- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2018

## **Délibération : Autorisation d'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 26 (- 30 agents)**

Le Maire expose que le Centre de Gestion de la Drôme à proposer à la commune de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge lors d'un arrêt maladie de ses employés.

Le Maire fait lecture des propositions faites par le Centre de Gestion de la Drôme et les options possibles

**Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité par voix pour 12 ; voix contre 0 ; abstention 0**

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

### **DECIDE :**

**Article 1** : d'accepter la proposition suivante :

Assureur : **CNP Assurances**

Courtier : **SOFAXIS**

Durée du contrat : **4 ans** (date d'effet au 01/01/2019) – maintien du taux 3 ans

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

#### **► Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL / garantie optionnelle :**

Risques assurés : Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire :

**Option 1**

**TOUS LES RISQUES, avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 4.95 %**

#### **► Agents titulaires ou stagiaires et non titulaires affiliés IRCANTEC / garantie optionnelle :**

Risques assurés : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique :

**TOUS LES RISQUES, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,30 %**

**Article 2** : d'accepter la rémunération du Centre de Gestion à hauteur de 3% de la cotisation versée à CNP/SOFAXIS, au titre de la réalisation de la présente mission facultative.

**Article 3** : la commune autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

### **Divers :**

- L'exposition de peinture du 3 et 4 Novembre a accueilli encore beaucoup de monde, la commune remercie les artistes et Michel Monnet pour l'organisation de cet événement ;
- Cérémonie du 11 Novembre rendez-vous à 11h00 devant la salle polyvalente ;
- Le 22 Novembre réunion avec les associations ;
- Repas des personnes âgées de plus de 65 ans le 1<sup>er</sup> Décembre ;
- Le 02 Décembre soirée contes à la salle polyvalente ;

## Evénements du mois : (Octobre)

- 03 Bureau de l'Agglo et le 18 Conseil communautaire : Réaménagement de la Joyeuse, projet des espaces verts à la cartoucherie, compétence Eaux potables,
- 08 AG de l'association « Les Ecureuils » mise en place d'un nouveau bureau. Mme Soubeyrand devient La Présidente de l'association,
- 09 RASED à Peyrins : Cette aide envers les enfants en difficulté scolaire est appréciée par les enfants, parents, enseignants et élus mais la communication entre les parties est difficile, une nouvelle convention est à l'élaboration pour faciliter l'échange notamment en ce qui concerne les dépenses occasionnés par ce service,
- 10 Commission économique de l'agglo mise en commun des moyens et compétences avec d'autres structures,
- 11 Développement durable: travail sur la mise en cohérence entre le développement forestier et les zones de captage d'eau prioritaire,
- 13 G 8 à Mours. Information sur les interventions à proximité des réseaux (AIPR), achat en commun d'une remorque avec 50 barrières de police (400 € pour la commune),
- 19 Conseil d'école : vote des règlements, exposé des projets, demande à la commune : meuble cuisine et prises supplémentaires,
- 23 PADD du PLU de Peyrins,
- 23 Climat Air Energie Territoires : des fiches par communes ont été élaborées à intégrer dans les PLU,
- 25 Congrès des maires de la Drôme à Romans : Beaucoup d'interrogations, notamment sur la compensation financière aux communes par rapport à la baisse de la taxe d'habitation,
- 05 novembre : présentation du projet école numérique.

Fin du conseil : 21h50